



PROGRAMME DE LOISIRS POUR ADULTE

AZRIELI

Session d'Automne 2024

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam Grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli.

Les activités récréatives et de loisirs sont une dimension essentielle de la qualité de vie de toutes les personnes affectées d'une déficience de développement - un segment de la population souvent oublié. Elles permettent aux personnes de s'amuser, de se faire de nouveaux amis et de développer des aptitudes et des compétences. Les Programmes de Loisirs pour Adultes ont été lancés par Miriam (Gold Centre) en novembre 2011 et sont rendus possibles par la Fondation Miriam grâce au soutien généreux et continu de la Fondation Azrieli.

LES RESPONSABILITÉS DE LA MAISON OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DES PARTICIPANTS:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis avant la date de début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- S'assurer que chaque participant est muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- Veiller à ce que chaque participant se rende à l'activité avec des tickets de bus, des cartes d'abonnement ou des tickets de taxi, nécessaires pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, s'assurer qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne part pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.



INFORMATION ET INSCRIPTION:

Nina Chepurniy
514 345 8330 ext. 203
ninac@goldlearningcentre.com

POLITIQUES:

Les formulaires d'inscription doivent être soumis avant la date limite, faute de quoi les participants ne seront pas autorisés à s'inscrire. La période d'inscription s'étend du 3 au 6 septembre 2024 et **la date limite de soumission des formulaires est le 6 septembre 2024.** **Aucun formulaire ne sera accepté après cette date.**

VEUILLEZ NOTER: A partir de cet automne, les **factures** seront envoyées à tous les participants qui ont obtenu une place dans les groupes pour lesquels ils se sont inscrits. Une fois la facture envoyée, le paiement peut être effectué par chèque, carte de crédit ou virement électronique ; les paiements en espèces ne seront plus acceptés (veuillez vous adresser à Nina si cela vous pose un problème). *Veuillez ne pas envoyer de paiement à l'avance.*

Des groupes peuvent être annulés en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Les participants doivent toujours être munis d'une pièce d'identité avec photo.

Il n'y aura pas de groupes les jours suivants:

Rosh Hashana – du 2 au 4 octobre 2024
Yom Kippour et Action de grâce - du 11 au 14 octobre 2024
Sukkot – 16 octobre 2024

GOLD CENTRE FALL 2024 LEISURE ACTIVITIES SCHEDULE

MONDAY	TUESDAY	WEDNESDAY	THURSDAY	FRIDAY	SATURDAY	SUNDAY
					COFFEE CLUB 9 TO 11 AM	COFFEE CLUB 9 TO 11 AM
					BAKING CLUB 9:30-12:30 MF	COOKING CLUB 9:30 TO 12:30 MF
					COFFEE CLUB 1 TO 3 PM	BREAKFAST CLUB 10 TO 12 PM
					BAKING CLUB 1 TO 4 PM MF	DANCE MOVEMENT 12 TO 1 PM GRANDS BALLETS STUDIOS
			SWIMMING 5 TO 6 PM YM-YWHA			COFFEE CLUB 1 TO 3 PM
					MUSEUM VISITS 2 TO 4 PM	PUZZLES 1 TO 3 PM MF
BINGO 6 TO 8 PM MF	LES BRICOLEURS 6 TO 8 PM CREATIVE ARTS PROGRAM - MF	FRENCH CLUB 6 TO 8 PM MF	NEXT CHAPTER BOOK CLUB 6 TO 8 PM GRAND BIBLIOTHEQUE		GOOD ROCKIN' TONIGHT 7 TO 9 PM MF	CINEMA OUTINGS 1 TO 4 PM
	BOWLING 6 TO 8 PM ROSEBOWL	BOWLING 6 TO 8 PM ROSEBOWL	BOARD GAMES 6 TO 8 PM MF			COOKING CLUB 1:30 TO 4:30 MF
						SPECTATOR SPORTS 1 TO 3 PM

**The Miriam trademark is owned by the Miriam Foundation and used under license by the Abe Gold Learning and Research Centre.*

GROUPE DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

Jouer à des jeux de société est un passe-temps très populaire et semble l'être plus que jamais. Les participants à ce groupe seront initiés à une grande variété de jeux de société traditionnels et populaires. Le groupe passera du temps à découvrir un nouveau jeu de société et à y jouer. Une collation légère et un rafraîchissement seront servis. Cette activité sera également l'occasion pour les participants de rencontrer leurs pairs dans un cadre informel, de "traîner" un soir de semaine et d'apprécier la compagnie des uns et des autres. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU GROUPE "JEUX DE SOCIÉTÉ":

- Avoir la possibilité d'apprendre à jouer à de nouveaux jeux de société au sein d'un groupe encourageant, ainsi que de jouer à ses jeux préférés, avec un groupe de pairs dans un cadre informel.
- Se socialiser au sein d'un groupe de pairs encourageant.
- Avoir la possibilité de participer à la prise de décision, ainsi qu'au tour de rôle, en ce qui concerne le choix des jeux de société.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE "JEUX DE SOCIÉTÉ":

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour dix participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.



- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS

- Le groupe de jeux de société débutera le jeudi 10 octobre 2024 et se poursuivra pendant 12 semaines jusqu'au jeudi 19 décembre 2024.
- Le groupe se déroulera de 18h00 à 20h00 à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier.
- Le coût de participation est de 20,00 \$.
- Le groupe aura besoin d'un minimum de 6 participants et d'un maximum de 8.

CLUB DE PATISSERIE

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

La pâtisserie est souvent considérée comme un talent très spécialisé. Cependant, avec une formation adéquate, le plaisir de la pâtisserie peut être très accessible. La pâtisserie est également une activité très relaxante et agréable, en particulier lorsqu'elle est pratiquée avec des amis. Pour de nombreux adultes ayant des besoins particuliers, la pâtisserie n'est pas facilement accessible. Le club de pâtisserie combinera le plaisir de la pâtisserie avec l'apprentissage de la cuisine et de la nutrition. Dans ce club, les participants prépareront ensemble un ou deux produits de boulangerie. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE PÂTISSERIE:

- Permettre aux participants d'acquérir des compétences culinaires de base.
- Offrir la possibilité d'apprendre à préparer des alternatives nutritives aux produits de boulangerie traditionnels.
- Permettre aux participants de cuisiner dans un environnement sûr et soutenu où leur confiance et leur autonomie sont encouragées.
- Avoir la possibilité de participer à la prise de décision en termes de planification des menus.
- Se socialiser au sein d'un groupe de soutien et de pairs.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe et un sens de la communauté.
- Fournir aux participants des compétences qu'ils pourront utiliser seuls.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE PÂTISSERIE:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 1 animateur pour 6 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer



dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.

- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le club de pâtisserie débutera le samedi 28 septembre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au samedi 21 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier.
- Deux clubs de pâtisserie seront proposés, soit de 9h30 à 12h30, soit de 13h à 16h.
- Le coût de la participation est de 20,00 \$.
- Le groupe aura besoin d'un minimum de 4 participants et d'un maximum de 6.

BINGO

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Jouer au bingo est un passe-temps très populaire et semble l'être plus que jamais. Ce groupe jouera à plusieurs jeux au cours de la soirée. Une légère collation et un rafraîchissement seront servis. Cette activité permettra également aux participants de socialiser avec leurs pairs dans un cadre informel - simplement "traîner" un soir de semaine et apprécier la compagnie des uns et des autres. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE BINGO:

- Avoir la possibilité d'apprendre à jouer au bingo dans un groupe de soutien, avec des pairs, dans un cadre informel.
- Se socialiser au sein d'un groupe d'entraide.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE BINGO:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour dix participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de bingo débutera le lundi 30 septembre 2024 et se poursuivra pendant 12 semaines jusqu'au lundi 16 décembre 2024.
- Le groupe se déroulera de 18h00 à 20h00 à la Fondation Miriam (5703 Ferrier).
- Le coût de participation est de 20,00 \$.
- Le groupe aura besoin d'un minimum de 6 participants et d'un maximum de 10.

CLUB DE BOWLING

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

Le bowling est une activité formidable et amusante, appréciée par tous les âges et toutes les capacités. Le bowling offre la possibilité d'être physiquement actif et de socialiser avec de nouveaux et d'anciens amis. Le club de bowling fonctionnera comme une véritable ligue, le groupe jouant une compétition amicale entre eux. Le groupe jouera jusqu'à trois parties ensemble. Les déplacements vers et depuis le bowling seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE BOWLING:

- Développer et mettre en pratique les compétences de coopération et de collaboration avec les autres.
- Interagir efficacement et avec le soutien des autres membres du groupe.
- Interagir efficacement avec les animateurs du groupe.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE BOWLING:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus
- Les participants doivent avoir les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 2 animateurs pour 12 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le Club de Bowling débutera soit le mardi 1^{er} octobre 2024, soit le mardi **9 octobre** 2024 et se poursuivra pendant 12 semaines jusqu'au 17 ou 18 décembre 2024.
- Le groupe se réunira au Rose Bowl, 6510 rue St. Jacques ; le groupe se déroulera de 18 h à 20 h.
- Le coût de la participation est de 40,00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 6 participants et d'un maximum de 12.

BREAKFAST CLUB

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

Pour la plupart des gens, les fins de semaine sont des moments où nous socialisons avec des amis et où nous faisons les choses à un rythme plus détendu que pendant la semaine. Ce Breakfast Club est l'occasion pour les participants de socialiser avec leurs pairs et d'en apprendre davantage sur les différents quartiers de Montréal, tout en profitant d'une activité très typique de la fin de semaine : le brunch. Les groupes essaieront différents restaurants de petit-déjeuner dans la région de Montréal. Le déplacement vers et depuis le restaurant désigné sera organisé par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU BREAKFAST CLUB:

- Offrir l'opportunité d'une sortie de week-end de manière informelle et semi-structurée.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- Proposer une activité de fin de semaine amusante.
- Développer et mettre en pratique des comportements sociaux appropriés dans la communauté.
- Offrir des opportunités d'intégration sociale positive.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU BREAKFAST CLUB:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour dix participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.



- Les participants doivent apporter avec eux environ 15 \$ pour couvrir le coût du petit déjeuner pour eux-mêmes, *y compris le pourboire*.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le “Breakfast Club” débutera dimanche 29 septembre 2024 et se poursuivra pendant 12 semaines jusqu'au dimanche 22 décembre 2024.
- Les groupes se réuniront de 10h00 à 12h00.
- Le coût de la participation est de 20 \$; les participants doivent également apporter entre **15 et 20 \$** par sortie pour payer leur propre petit-déjeuner, *y compris le pourboire*.
- Ces groupes auront besoin d'un minimum de 3 participants et d'un maximum de 4.

GROUPE DE SORTIE CINÉMA

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Sortir au cinéma avec des amis est une activité de week-end très typique et très agréable. C'est un excellent moyen de rencontrer et de retrouver des amis, d'en rencontrer de nouveaux, de passer du temps ensemble et de voir un film au cinéma. Ce groupe permettra aux cinéphiles de se retrouver le week-end pour aller voir un film en matinée. Les déplacements vers et depuis le cinéma seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible. Les tickets de cinéma seront fournis.

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE SORTIE CINÉMA:

- Proposer aux participants une activité de week-end à réaliser en groupe, en partageant leurs intérêts communs.
- Encourager la construction d'amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- Développer et mettre en pratique les compétences de coopération et de collaboration avec les autres pour décider d'un film.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE SORTIE CINÉMA:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent être capables d'interagir efficacement avec les autres membres du groupe et avec l'animateur du groupe.
- Les participants doivent avoir les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe.
- Les participants doivent être capables d'utiliser des toilettes publiques de manière sûre et indépendante.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives ; ils doivent être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par l'animateur.
- Les participants doivent être capables de se rendre au cinéma désigné par leurs propres moyens, soit en transport adapté, soit en transport public.
- Les participants doivent être capables d'être dans une foule sans aucune exigence comportementale ou médicale.



- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 2 animateurs pour 12 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants peuvent apporter de l'argent pour des collations s'ils le souhaitent.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Deux groupes de sorties cinéma seront proposés à partir du samedi ou du dimanche 28 ou 29 septembre 2024. Les groupes se poursuivront pendant 12 semaines jusqu'au samedi 21 décembre ou au dimanche 22 décembre 2024.
- Le groupe se réunira vers 13h et jusqu' 16h au cinéma Côte-des-Neiges (**entrée du Canadian Tire**)
- Le coût de participation est de 40,00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 6 et d'un maximum de 12 participants.

**The Miriam trademark is owned by the Miriam Foundation and used under license by the Abe Gold Learning and Research Centre.*

CLUB DE CAFÉ

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

Souvent, dans la vie de nos clients, les week-ends peuvent être de très longues périodes sans beaucoup d'activités. En particulier pour les clients qui ne sont pas très actifs physiquement, le samedi et le dimanche peuvent être une période où aucune activité organisée ou programmée n'a lieu. Pour les clients qui dépendent d'un transport adapté et d'une aide pour coordonner et superviser leurs activités, les week-ends peuvent être un défi et une période de solitude frustrante. Le simple fait de sortir prendre un café peut être un moment fort du week-end pour les clients qui ne sont pas aussi actifs mais qui apprécient tout de même les sorties sociales. Avec l'animateur, le groupe décidera s'il se réunira dans le même café chaque semaine ou s'il se rendra dans un nouveau café à chaque fois. Les déplacements vers et depuis le café seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant.

LES OBJECTIFS DU CLUB DU CAFÉ:

- Offrir l'opportunité d'une sortie de week-end de manière informelle et semi-structurée.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- Proposer une activité de week-end amusante.
- Développer et mettre en pratique des comportements sociaux appropriés dans la communauté.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB CAFÉ:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour dix participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer



dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.

- Les participants doivent apporter suffisamment d'argent pour acheter une boisson et une collation, s'ils le souhaitent.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Différents clubs de café se réuniront le samedi ou le dimanche, de 9h00 à 11h00 ou de 13h00 à 15h00.
- Le club du samedi commencera le 28 septembre et le groupe du dimanche le 29 septembre. Chaque club de café se réunira une fois par fin de semaine pendant 12 semaines jusqu'à la fin de semaine du 21/22 décembre 2024.
- Le coût de la participation est de 20,00 \$. De plus, les participants doivent apporter de l'argent chaque semaine pour acheter leur propre boisson et collation, s'ils le désirent.
- Chaque groupe aura besoin d'un minimum de 3 participants et d'un maximum de 4.

CLUB DE CUISINE

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

De nombreuses personnes considèrent la cuisine comme une activité très relaxante et agréable, en particulier lorsqu'elle est pratiquée avec des amis. Cependant, pour de nombreux adultes ayant des besoins particuliers, la cuisine n'est pas du tout une activité courante, et les repas se composent souvent de plats surgelés. Le club de cuisine allie le plaisir de cuisiner à l'apprentissage des techniques culinaires et de la nutrition. Dans ce club, les participants préparent un repas ensemble et s'assoient ensuite pour déguster le fruit de leur travail. Ils auront également préparé suffisamment de nourriture pour emporter un repas chez eux le lendemain. Les participants prépareront un menu ensemble et apprendront également à préparer un repas équilibré, à connaître les groupes d'aliments et à manger sainement. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE CUISINE:

- Permettre aux participants d'acquérir des compétences de base en matière de cuisine.
- Offrir la possibilité de se familiariser avec une alimentation nutritive et la planification des menus.
- Permettre aux participants de cuisiner dans un environnement sûr et soutenu où leur confiance et leur autonomie sont encouragées.
- Avoir la possibilité de participer à la prise de décision en termes de planification des menus.
- Se socialiser au sein d'un groupe de soutien et de pairs.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe et un sens de la communauté.
- Fournir aux participants des compétences qu'ils peuvent utiliser seuls.
- Offrir aux participants un repas fait maison qu'ils peuvent emporter chez eux et savourer.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE CUISINE:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.

- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 2 animateurs pour 6 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Deux clubs de cuisine seront proposés à partir du dimanche 29 septembre 2024, pendant 12 semaines, jusqu'au dimanche 22 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier.



- Un groupe se déroulera de 9h30 à 12h30 et l'autre de 13h30 à 16h30.
- Le coût de la participation est de 40, 00 \$.
- Le groupe aura besoin d'un minimum de 4 participants et d'un maximum de 6.

GROUPE DE MOUVEMENT DE DANSE

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

Le mouvement et l'expression physiques sont une expérience libératrice. Il y a beaucoup de joie et de satisfaction à pouvoir se déplacer dans un espace, à s'exercer et à repousser ses limites, au-delà de ses espérances. Cependant, l'activité physique n'est pas toujours quelque chose que nos participants sont capables de faire, qu'ils ont l'occasion de pratiquer ou à laquelle ils ont accès. Ce groupe offrira aux participants l'occasion d'essayer divers mouvements et l'expression de soi qu'ils encouragent.

LES OBJECTIFS DU GROUPE MOUVEMENT DE LA DANSE:

- Aider les participants à prendre conscience de leurs capacités physiques.
- Développer et pratiquer des mouvements et des compétences liés à la danse
- Développer et mettre en pratique les compétences de coopération et de collaboration avec les autres membres du groupe.
- Interagir efficacement et avec le soutien des autres membres du groupe.
- Interagir efficacement avec l'animateur du groupe.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE MOUVEMENT DE DANSE:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 1 animateur pour 6 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de mouvement de danse commencera le dimanche 29 septembre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au dimanche 22 décembre 2024.
- Le groupe se réunira aux Grands Ballets, 1435 rue de Bleury, 4ème étage, de 12h00 à 13h00.
- Le coût de la participation est de 40, 00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 4 participants et d'un maximum de 6.

CLUB DE LANGUE FRANÇAISE

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

Le français est une langue magnifique que nous rencontrons tous les jours à Montréal. De nombreuses personnes aimeraient apprendre à communiquer en français mais n'ont jamais eu cette chance. Le club de langue française leur en donne l'occasion. Le club se concentrera sur l'apprentissage du vocabulaire et des expressions françaises pratiques et quotidiennes, ainsi que sur la pratique d'interactions linguistiques typiques par le biais de jeux de rôle, de jeux de mots, en regardant des épisodes télévisés, en écoutant de la musique française et en s'engageant dans diverses activités, de la pâtisserie aux jeux de société, en passant par la lecture et la dégustation d'un café. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE LANGUE FRANÇAISE:

- Avoir la possibilité d'apprendre des phrases et du vocabulaire de base en français.
- Se socialiser au sein d'un groupe de pairs qui les soutient.
- Avoir la possibilité de participer à des activités qui encouragent l'apprentissage.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE LANGUE FRANÇAISE:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Être un apprenant débutant de la langue française afin que le groupe soit plus ou moins au même niveau.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives ; ils doivent être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par l'animateur.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 1 animateur pour 5 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.



- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le club de langue française débutera le mercredi 9 octobre 2024 et se poursuivra pendant 12 semaines jusqu'au mercredi 18 décembre 2024.
- Le groupe se réunira de 18h00 à 20h00 à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier.
- Le coût de la participation est de 20, 00 \$.
- Le groupe aura besoin d'un minimum de 4 participants et d'un maximum de 5.

GOOD ROCKIN' TONIGHT

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Sortir danser est très amusant. Tout le monde aime se retrouver entre amis et passer un bon moment. Good Rockin' Tonight est une soirée dansante hebdomadaire où nouveaux et anciens amis peuvent profiter d'une excellente musique (nous avons notre propre DJ !), de beaucoup de danse et de quelques collations et rafraîchissements.

Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

Les objectifs de GOOD ROCKIN' TONIGHT:

- Permettre aux participants de mettre en pratique leurs compétences sociales dans un cadre social.
- Interagir efficacement avec les autres membres du groupe et avec les animateurs du groupe.
- Développer et renforcer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

Les critères de participation à GOOD ROCKIN' TONIGHT:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent être physiquement capables de se déplacer d'un endroit à l'autre avec une assistance minimale de la part des animateurs.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de s'intégrer dans le groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir de manière coopérative avec les animateurs du groupe.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants ne doivent pas avoir un comportement qui les empêche systématiquement, eux ou le groupe, de participer aux activités prévues ou qui exige une attention particulière de la part des animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe peu structuré dans un cadre sécurisé avec un ratio de trois animateurs pour trente-cinq participants ou plus et être autonomes dans leurs besoins d'autosoins ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent être autonomes en matière d'alimentation et de boisson.



- Les participants doivent être en mesure de participer aux activités ou de les observer sans perturbation.
Les participants doivent être en mesure de répondre aux suggestions et aux directives des animateurs et de se conformer aux règles de sécurité et de rester dans la zone allouée du bâtiment de la Fondation Miriam dans toutes les situations.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Good Rockin' Tonight débutera le samedi 28 septembre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au samedi 21 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier, de 19h à 21h.
- Le coût de la participation est de 40, 00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 20 participants et d'un maximum de 45.

LES BRICOLEURS

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

L'art est une force puissante dans notre monde, qui capture la profondeur des émotions et parle aux gens à travers les cultures et les époques. Il nous permet non seulement de découvrir ce qu'un artiste pense et ressent, mais aussi de transmettre nos propres sentiments et émotions. Le pouvoir incroyable de l'art est qu'il est accessible à tous. L'expression de chacun est unique et raconte son histoire. Un **Bricoleur** est quelqu'un qui crée en utilisant les matériaux dont il dispose. Nos Bricoleurs feront de l'art comme ils le voient et le ressentent, en travaillant sur une variété de projets artistiques et artisanaux, et en explorant un large éventail de matériaux et de méthodes artistiques à travers le merveilleux processus de la création artistique. Les déplacements vers et depuis la Fondation Miriam seront organisés par le foyer ou le gestionnaire de cas, ou par les participants eux-mêmes.

LES OBJECTIFS DU GROUPE LES BRICOLEURS:

- Offrir aux participants la possibilité d'apprendre une variété de méthodes et de techniques artistiques.
- Permettre aux participants d'utiliser diverses techniques artistiques pour s'exprimer.
- Se socialiser au sein d'un groupe de soutien et de pairs.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe et un sens de la communauté.
- Fournir aux participants des compétences qu'ils pourront utiliser par eux-mêmes.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE LES BRICOLEURS:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives pour être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par l'animateur.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 2 animateurs pour 10 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec l'animateur du groupe.



- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe Les Bricoleurs débutera le mardi 1^{er} octobre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au mardi 17 décembre 2024.
- Le groupe se réunira de 18 à 20 heures à la Fondation Miriam PROGRAMME D'ARTS CRÉATIFS au 8092 Mount View.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 6 participants et d'un maximum de 10.
- Ce groupe coûtera 40,00 \$.

GROUPE VISITES DE MUSÉES

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Montréal est définitivement une ville-musée, avec plus de 50 musées ! Des beaux-arts au soufflage du verre, en passant par les sciences et les animaux, la variété est incroyable. De plus, la plupart des musées offrent un volet éducatif, allant de la récréation d'une peinture à des expériences scientifiques pratiques, ce qui ne fait qu'agrémenter la visite. Passer du temps à explorer des œuvres d'art ou des objets divers en compagnie d'amis est une activité classique de la fin de semaine.

LES OBJECTIFS DU GROUPE "VISITES DE MUSÉES":

- Permettre aux participants d'explorer les différents musées, galeries et centres de la ville de Montréal.
- Permettre aux participants de découvrir tout ce que ces musées et centres ont à offrir.
- Socialiser au sein d'un groupe de soutien et de pairs.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe et un sens de la communauté.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE VISITES DE MUSÉES:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour dix participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut faciliter cela.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec les animateurs du groupe.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

**The Miriam trademark is owned by the Miriam Foundation and used under license by the Abe Gold Learning and Research Centre.*

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de visites de musées débutera le samedi 28 septembre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au samedi 21 décembre 2024.
- Le groupe se réunira de 14 h à 16 h dans différents musées
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 4 participants et d'un maximum de 6.
- Le coût du groupe est de 40,00\$

CLUB DE LECTURE NEXT CHAPTER

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Les clubs de lecture sont un passe-temps très populaire pour de nombreuses personnes, tout comme la simple lecture pour le plaisir. L'intérêt et la capacité à lire de nos participants sont souvent négligés. Cette branche montréalaise du Next Chapter Book Club, qui a vu le jour à l'Université de l'État de l'Ohio (<http://chaptersahead.org/what-we-do/next-chapter-book-club/>), est un club de lecture destiné aux adultes ayant des besoins particuliers, quelles que soient leurs capacités de lecture. Le club de lecture lira des romans populaires en fonction des intérêts des participants et consacra chaque réunion hebdomadaire à la lecture et à la discussion des différents romans.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE LECTURE NEXT CHAPTER:

- Lire des romans populaires avec de l'aide et en compagnie d'autres personnes qui aiment lire et écouter des histoires.
- Développer et mettre en pratique les compétences de coopération et de collaboration avec les autres.
- Exprimer des opinions et des idées sur un roman dans un environnement facilitant et encourageant.
- Se soutenir mutuellement et soutenir le groupe dans son ensemble en écoutant les opinions des autres.
- Interagir efficacement avec les autres membres du groupe.
- Interagir efficacement avec l'animateur du groupe.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE LECTURE NEXT CHAPTER:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent posséder les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives pour être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.



- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 1 animateur pour 6 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le club de lecture Next Chapter commencera le jeudi 10 octobre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au jeudi 19 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la Grande Bibliothèque : 475, boulevard De Maisonneuve Est, Montréal, QC, H2L 5C4.
- Les frais de participation s'élèvent à 40 \$ et comprennent le prix des livres et une boisson.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 3 participants et d'un maximum de 5.

GROUPE DE CASSE-TÊTE

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

Travailler sur un casse-tête est un passe-temps très populaire. Il s'agit d'un défi pour une personne ou un groupe qui travaille ensemble sur un casse-tête. Ce groupe travaillera sur un casse-tête ensemble ou les participants pourront également assembler un casse-tête par eux-mêmes. Une collation légère et un rafraîchissement seront servis. Cette activité permettra également aux participants de rencontrer leurs pairs dans un cadre informel, de se retrouver un soir de semaine et d'apprécier la compagnie des uns et des autres. Les déplacements vers et depuis la Fondation Miriam seront organisés par le foyer ou le gestionnaire de cas, ou par les participants eux-mêmes.

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE CASSE-TÊTE:

- Avoir la possibilité de se mettre au défi en travaillant sur un casse-tête au sein d'un groupe de pairs.
- Se socialiser au sein d'un groupe de pairs solidaire.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE CASSE-TÊTE:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio d'un animateur pour six participants et être autonomes dans leurs besoins d'autosoins ou être accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Les participants doivent avoir des compétences sociales qui leur permettent de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics ou avec le TA, de s'intégrer dans les activités du groupe sans interférer avec le plaisir des autres et d'interagir avec l'animateur du groupe.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de casse-tête débutera le dimanche 29 septembre 2024 et durera 12 semaines, jusqu'au dimanche 22 décembre 2024.
- Le groupe se réunira de 13 à 15 heures à la Fondation Miriam (5703 Ferrier).
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 5 participants et d'un maximum de 8.
- Ce groupe coûtera 20,00 \$.

SPORTS DE SPECTATEURS

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

Le groupe de sports de spectateurs propose une activité à un petit groupe de personnes dont l'intérêt commun est de regarder des matchs sportifs en direct. Les participants assisteront à divers matchs sportifs locaux et communautaires, et discuteront, se réjouiront ou se lamenteront du score et du résultat de ces matchs. Ce groupe de quatre participants et un animateur iront voir des matchs de sport amateur dans la ville de Montréal.

LES OBJECTIFS DU CLUB DE SPORTS DE SPECTATEURS:

- S'intégrer et participer aux événements de la communauté.
- Développer et mettre en pratique les compétences de coopération et de collaboration avec les autres.
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU CLUB DE SPORTS DE SPECTATEURS:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent être capables d'interagir efficacement avec les autres membres du groupe et avec les animateurs du groupe.
- Les participants doivent être capables de se déplacer en toute sécurité dans les transports publics, de marcher d'un endroit à l'autre avec un minimum d'aide de la part des animateurs et d'avoir les compétences sociales nécessaires pour s'intégrer dans les activités de la communauté sans interférer avec le plaisir d'autrui.
- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives, être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par les animateurs.
- Les participants doivent être capables de participer avec un ratio d'un animateur pour 4 participants, et être autonomes dans leurs besoins de soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Les participants doivent être capables d'utiliser des toilettes publiques en toute sécurité et de manière autonome.
- Les participants doivent être capables d'être dans une foule sans aucune exigence comportementale ou médicale.



- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de sports de spectateurs commencera le dimanche 29 septembre 2024 et durera 12 semaines, jusqu'au dimanche 22 décembre 2024.
- Les groupes se réuniront dans un lieu convenu à l'avance, de 13 à 15 heures.
- Les frais de participation s'élèvent à 20 \$ et comprennent les billets pour les matchs et les événements.
- Les groupes auront besoin d'un minimum de 3 participants et d'un maximum de 4.

GROUPE DE NATATION

**Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam
grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli**

La natation est une activité à la fois relaxante et stimulante, qui présente de nombreux avantages pour la santé et constitue un exercice amusant et rafraîchissant. Il est primordial de se sentir à l'aise et surtout en sécurité dans l'eau pour profiter pleinement de cette activité. Pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou intellectuel qui savent nager, il n'est pas toujours possible d'aller régulièrement se baigner, cependant les bénéfices et le plaisir évident qui découlent de cette activité sont innombrables. Ce groupe permettra aux participants de profiter de l'eau dans un environnement sûr et supervisé, tout en prenant part à diverses activités organisées en douceur. Le plaisir d'être dans l'eau et le sentiment de liberté physique que cela procure seront fortement encouragés. Les déplacements vers et depuis la piscine seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant lui-même, si possible.

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE NATATION:

- Développer des compétences en matière de sécurité dans l'eau et les mettre en pratique.
- Développer un niveau de conscience des capacités physiques des participants.
- Prendre plaisir à être dans l'eau avec les autres membres du groupe.
- S'amuser en faisant tout ce qui précède.

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE NATATION :

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent être capables de nager seuls ou, dans le cas d'une personne souffrant d'un handicap physique, être accompagnés d'une personne de référence.
- Les participants doivent être capables d'enfiler leur propre maillot de bain et de se changer à la fin du groupe avec une supervision minimale de la part des animateurs.
- Les participants doivent être capables d'interagir efficacement avec les autres membres du groupe et avec les animateurs du groupe.
- Les participants doivent avoir les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe.

- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives ; ils doivent être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par l'animateur.
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 2 animateurs pour 8 participants et être autonomes dans leurs besoins de soins personnels ou être accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de natation débutera le jeudi 10 octobre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au jeudi 19 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la piscine du YM-YWHA, 5400 Westbury (H3W 2W8) de 17h à 18h.
- Le coût de la participation est de 40, 00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 6 et d'un maximum de 8 participants.

GROUPE DE YOGA

Ce programme est rendu possible par la Fondation Miriam

grâce au soutien généreux de la Fondation Azrieli

La pratique du yoga est une tradition de longue date. Le yoga est une activité incroyablement accessible qui peut être adaptée aux capacités de chacun. Il fait appel à des techniques de relaxation, à des étirements doux et à des mouvements et des poses plus intenses. La pratique du yoga peut aider à contrôler et à calmer les émotions, à éliminer les angoisses et, lorsqu'elle devient une partie intégrante de la routine, elle peut permettre à une personne de se sentir plus concentrée, de mieux contrôler la situation et même d'augmenter son estime de soi. Le fait de pouvoir se déplacer dans un espace, de faire des efforts et de repousser ses limites au-delà de ses espérances procure beaucoup de joie et de satisfaction. Ce groupe permettra aux participants d'essayer une variété de poses de yoga, de techniques de relaxation et d'exercices de respiration. L'objectif est d'encourager les participants dans leur expression physique et de les aider à apprendre des techniques de relaxation et à développer une gamme de poses de yoga. Les déplacements vers et depuis le centre seront organisés par le foyer ou les gestionnaires de cas, ou par le participant, si possible.

LES OBJECTIFS DU GROUPE DE YOGA:

- Aider les participants à prendre conscience de leurs capacités physiques.
- Développer et pratiquer des techniques de relaxation et diverses poses de yoga
- Pratiquer les compétences de coopération et de collaboration avec les autres membres du groupe
- Développer des amitiés interdépendantes avec les autres membres du groupe
- S'amuser en faisant tout ce qui précède

LES CRITÈRES DE PARTICIPATION AU GROUPE DE YOGA:

- Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus.
- Les participants doivent être capables d'interagir efficacement avec les autres membres du groupe ainsi qu'avec l'animateur et les bénévoles du groupe
- Les participants doivent posséder les compétences verbales et sociales qui leur permettront de participer sans interférer avec le plaisir des autres membres du groupe

- Les participants doivent avoir des compétences verbales réceptives ; ils doivent être capables de comprendre et de répondre aux informations et aux instructions qui leur sont données par l'animateur
- Les participants doivent être capables de participer à un groupe avec un ratio de 1 animateur pour 8 participants et être autonomes dans leurs soins personnels ou accompagnés par quelqu'un qui peut les faciliter.
- Si le participant n'est pas adapté à ce groupe, en termes de comportement et/ou de besoins de soutien, nous nous réservons le droit d'interrompre les services.

LES RESPONSABILITÉS DU FOYER OU DU GESTIONNAIRE DE CAS DU PARTICIPANT:

- S'assurer que tous les formulaires d'information sont correctement remplis **avant** le début du programme et que les animateurs sont informés rapidement de tout changement.
- Veiller à ce que tout nouveau régime médicamenteux ou toute modification de celui-ci soit communiqué oralement et par écrit aux animateurs du groupe.
- Veiller à ce que chaque participant vienne habillé avec des vêtements adaptés au temps et à l'activité.
- Veiller à ce qu'aucun participant ne vienne s'il est malade ou fiévreux.
- Veiller à ce que chaque participant soit muni d'une pièce d'identité complète et à jour.
- S'assurer que chaque participant se présente à l'activité avec les tickets de bus, les cartes d'abonnement ou les tickets de taxi dont il a besoin pour rentrer chez lui en toute sécurité.
- **Dans les cas où un transport adapté est organisé, veiller à ce qu'un participant n'arrive pas plus de 15 minutes avant le début du groupe et ne parte pas plus de 15 minutes après la fin de l'activité.**
- Fournir aux animateurs du groupe des numéros de téléphone d'urgence de remplacement en cas de besoin.

CALENDRIER ET FRAIS:

- Le groupe de yoga commencera le mardi 1er octobre 2024 et durera 12 semaines jusqu'au mardi 17 décembre 2024.
- Le groupe se réunira à la Fondation Miriam, 5703 Ferrier, de 18 à 19 heures.
- Le coût de la participation est de 20,00 \$.
- Ce groupe aura besoin d'un minimum de 5 participants et d'un maximum de 8.